



## FOCUS

# Flux entrants et sortants pour les bénéficiaires du RI

# 1. Introduction

Il est désormais possible d'analyser l'évolution du nombre de bénéficiaires d'une aide selon les flux entrants et les flux sortants. Ce type d'analyse peut s'avérer utile pour les CPAS, notamment aux fins de gestion et de prévisions. Nous allons ici en présenter quelques évolutions pour une sélection de bénéficiaires.

Pour rappel, les statistiques du nombre de bénéficiaires sont basées sur les demandes de remboursement introduites mensuellement par les 589<sup>1</sup> Centres Publics d'Action Sociale (CPAS) auprès du SPP Intégration sociale. Seules les aides des CPAS pour lesquelles une intervention financière du SPP IS est prévue par la loi sont présentées dans ce rapport. Elles ne constituent pas l'ensemble des aides octroyées par les CPAS à leurs bénéficiaires.

Dans le présent focus, ce sont les flux entrants/sortants de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RI) qui sont présentés selon le type de bénéficiaire, le genre et le groupe de nationalités.

---

<sup>1</sup> Il y a 589 communes en Belgique et un CPAS par commune.

## 2. Remarques méthodologiques

Alors que ce sont les moyennes mensuelles<sup>2</sup> qui sont habituellement présentées dans les publications statistiques du SPP Intégration Sociale, le présent focus utilise des données annuelles et trimestrielles. De ce fait, les chiffres absolus figurant dans ce focus sont différents des chiffres figurant dans les autres publications. Néanmoins les tendances observées ne changent pas.

Dans le présent focus, sont considérés comme **entrants** au cours d'une période donnée P (année ou trimestre), les personnes qui ont reçu une aide durant la période P et qui n'ont pas perçu cette aide durant la période précédente (P-1).

Sont considérées comme **sortants**, les personnes qui ont reçu une aide durant la période P et qui n'ont pas perçu cette aide durant la période suivante (P+1).

Les données de flux d'entrée et de sortie sont analysées sur la période 2005-2017.

## 3. Flux entrants/sortants annuels

D'une manière schématique, le solde des flux entrants et sortants correspond à la hausse (solde positif) ou à la baisse (solde négatif) absolue du nombre de bénéficiaires sur une période donnée.

Année	Nombre annuel de RI	Entrants	Sortants	Solde	Taux de croissance annuel (%)
2005	118.855	40.048	39.209	839	
2006	122.355	40.909	37.409	3.500	2,9%
2007	126.201	42.576	38.730	3.846	3,1%
2008	131.707	46.140	40.634	5.506	4,4%
2009	144.434	53.170	40.443	12.727	9,7%
2010	149.977	49.774	44.231	5.543	3,8%
2011	147.676	46.581	48.882	-2.301	-1,5%
2012	148.467	47.278	46.487	791	0,5%
2013	153.942	50.698	45.223	5.475	3,7%
2014	158.423	51.168	46.687	4.481	2,9%
2015	177.106	64.985	46.302	18.683	11,8%
2016	191.763	63.610	48.953	14.657	8,3%
2017	201.818	58.382	48.327	10.055	5,2%

Connaître l'évolution des flux entrants, sortants et des soldes peut s'avérer utile pour l'analyse des facteurs explicatifs sous-jacents aux évolutions globales du nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration.

Au niveau des CPAS, ce type d'analyse leur permet non seulement d'adapter leurs actions en fonction des publics-cible mais aussi d'évaluer les politiques d'activation et/ou d'accompagnement mises en place pour ceux-ci. En outre, ce

---

<sup>2</sup> En particulier des moyennes mensuelles à un an d'écart.

type d'analyse permet d'affiner les prévisions d'évolution du nombre de bénéficiaires d'une aide.

Au niveau de l'ensemble de la Belgique, l'analyse par les flux entrants et sortants a une portée moins large qu'au niveau des CPASS du fait d'un manque d'information sur les publics-cibles et notamment sur les raisons qui les ont amené à demander l'aide du CPAS.

Cependant, exprimés en pourcentage du nombre de bénéficiaires de l'année précédente, les flux entrants et sortants permettent de calculer des taux d'entrée, de sortie<sup>3</sup> et de croissance comme le montre le tableau suivant :

Année	Nombre annuel de RI	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux de croissance annuel
<b>2005</b>	118.855	-	-	-
<b>2006</b>	122.355	34,4%	31,5%	2,9%
<b>2007</b>	126.201	34,8%	31,7%	3,1%
<b>2008</b>	131.707	36,6%	32,2%	4,4%
<b>2009</b>	144.434	40,4%	30,7%	9,7%
<b>2010</b>	149.977	34,5%	30,6%	3,8%
<b>2011</b>	147.676	31,1%	32,6%	-1,5%
<b>2012</b>	148.467	32,0%	31,5%	0,5%
<b>2013</b>	153.942	34,1%	30,5%	3,7%
<b>2014</b>	158.423	33,2%	30,3%	2,9%
<b>2015</b>	177.106	41,0%	29,2%	11,8%
<b>2016</b>	191.763	35,9%	27,6%	8,3%
<b>2017</b>	201.818	30,4%	25,2%	5,2%

Dans ce tableau, il est intéressant de noter que les taux d'entrée n'ont pas connu la même évolution que les taux de sortie au cours de la période 2006-2017.

Globalement les taux de sortie sont stables autour de 31% de 2006 à 2014. Ils ont diminué pour atteindre un minima de 25,2% en 2017.

Les taux d'entrée ont quant à eux augmenté de 34,4% à 40,4% de 2006 à 2009. Ils ont ensuite diminué quelque peu pour atteindre un nouveau pic en 2015 avec 41% d'entrants. Au cours des deux dernières années, ils ont diminué pour atteindre un minima de 30,4% en 2017.

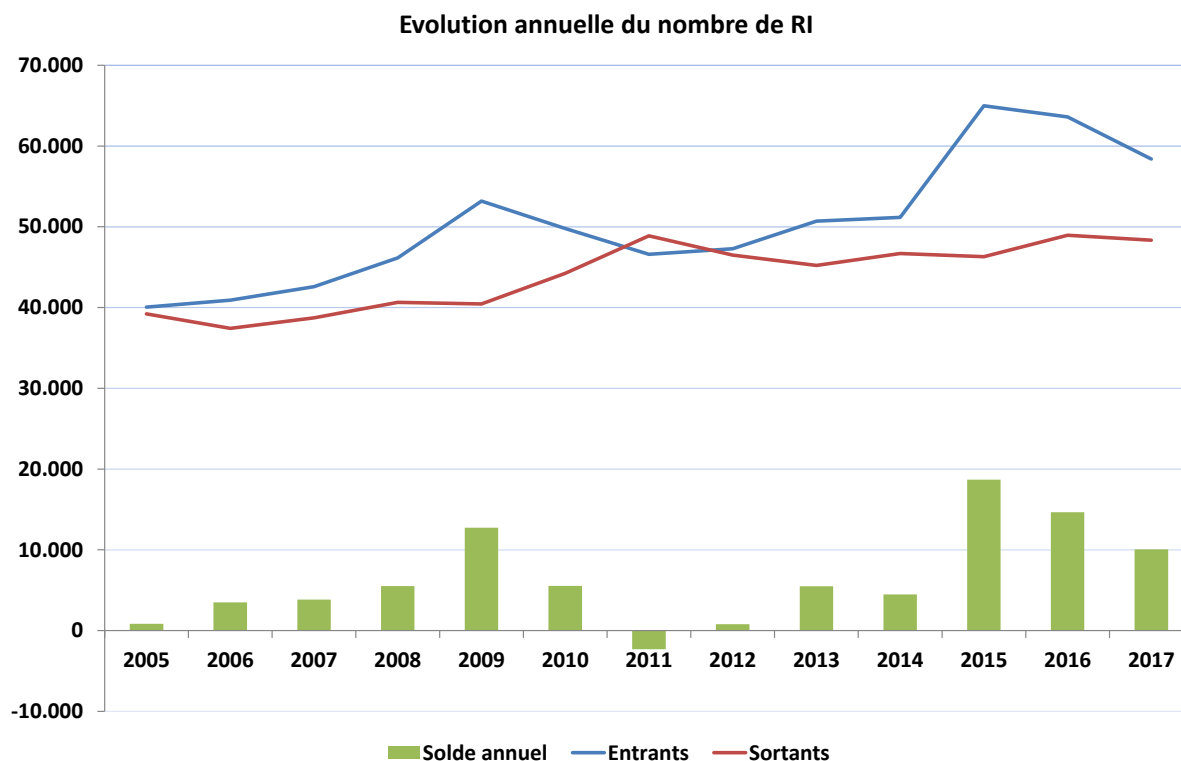
Ceci montre que la conjoncture socio-économique (crise économique et financière de 2008), les facteurs structurels (modification de la réglementation chômage en 2015) ou les externalités (crise de l'accueil) ont eu un impact plus marqué sur les taux d'entrée que sur les taux de sortie.

---

<sup>3</sup> Pour rappel, un sortant est un bénéficiaire qui était présent l'année précédente P-1 mais qui ne l'est plus l'année en cours P. Exemple : un sortant en 2017 était présent en 2016 mais ne l'est plus en 2017.

On remarque bien ici le rôle amortisseur des CPAS : tributaire de l'évolution de ces divers facteurs, ils permettent d'en amortir les effets à plus long terme.

Le graphique suivant montre l'évolution des flux annuels entrants et sortants de bénéficiaires d'un revenu d'intégration ainsi que les soldes pour la période 2005-2017.



Par rapport à un simple graphique en évolution, un tel graphique n'apporte pas plus d'informations pour comprendre les facteurs sous-jacents aux évolutions du nombre de bénéficiaires d'un RI.

Dans la suite du focus, nous allons affiner les graphiques en augmentant le nombre de périodes, de l'annuel vers le trimestriel, et nous allons comparer des profils d'évolution pour l'ensemble des bénéficiaires et en particulier les jeunes et leurs aînés et les réfugiés reconnus selon le genre. Quelques tableaux et graphiques seront également présentés pour les groupes de nationalités.

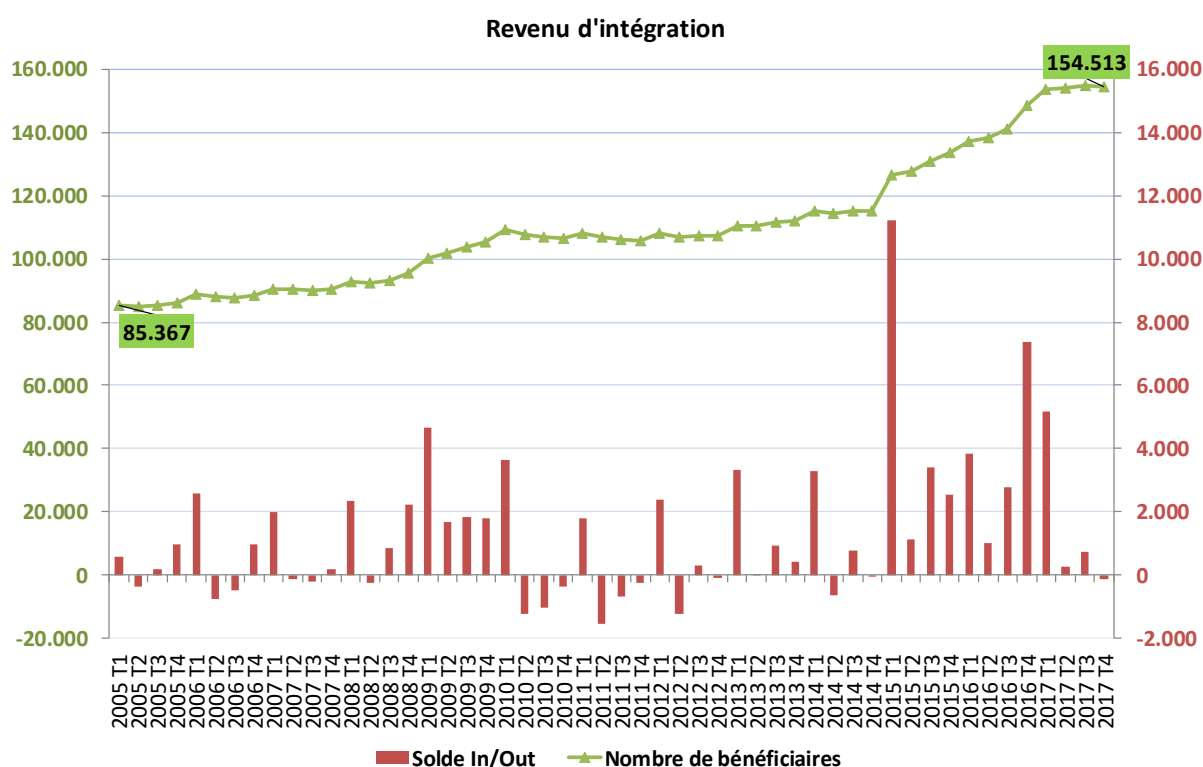
## 4. Flux entrants/sortants trimestriels

L'analyse de l'évolution globale du nombre de bénéficiaires d'une aide au regard des soldes trimestriels permet de mieux cerner les facteurs sous-jacents aux évolutions globales et de comparer des profils d'évolution selon le genre, le type de bénéficiaire ou le groupe de nationalités.

### Bénéficiaires du revenu d'intégration

Dans le graphique ci-dessous, on peut observer l'évolution trimestrielle globale du nombre de bénéficiaires du RI (courbe verte, échelle de gauche) et les soldes par trimestre (bâtonnets rouges, échelle de droite).

Graphique 1 : évolution trimestrielle du nombre de bénéficiaires d'un RI



Du premier trimestre de 2005 au quatrième trimestre de 2017, le nombre de bénéficiaires est passé de 85.367 à 154.513. De manière générale, on observe une majorité de soldes positifs sur la période d'observation.

On distingue néanmoins plusieurs sous-périodes dans cette évolution :

- La sous-période 2005T1-2008T2 : croissance modérée du nombre de bénéficiaires avec une alternance de trimestres à la hausse et à la baisse.
- La sous-période 2008T3-2010T1 : sept trimestres consécutifs de hausse du nombre de bénéficiaires.
- La sous-période 2010T2-2014T4 : retour à une croissance modérée du nombre de bénéficiaires et à une alternance de trimestres à la hausse et à la baisse.

- La sous-période 2015T1-2017T4 : croissance soutenue du nombre de bénéficiaires avec des hausses spectaculaires suivies d'une stabilisation du nombre de bénéficiaires à des niveaux élevés.

Nous l'avons déjà évoqué par ailleurs, ces évolutions sont contextuelles et correspondent à différents événements qui ont émaillé l'évolution du nombre de bénéficiaires du RI.

- Sous-période 2005T1-2008T2 : évolution structurelle du nombre de RI. Par croissance structurelle, on entend le rythme moyen de croissance observé sur la période 2003-2007, soit avant la crise économique et financière de 2008.
- Sous-période 2008T3-2010T1 : dégradation du contexte socio-économique aux lendemains de la crise économique et financière. Ceci se traduit par de fortes hausses du nombre de bénéficiaires.
- Sous-période 2010T2-2014T4 : retour à une croissance modérée, voire à une stabilisation du nombre de bénéficiaires.
- Sous-période 2015T1-2017T4 : croissance soutenue avec des hausses du nombre de bénéficiaires jamais observées auparavant suivies d'une stabilisation à un niveau élevé. Ceci principalement du fait de la modification de la réglementation relative aux allocations de chômage en 2015 (limitation de la durée des allocations d'attente, accès plus difficile aux allocations d'attente, prise en charge plus stricte et sanctions de chômeurs,...) mais aussi de l'accueil des réfugiés reconnus et du transfert des personnes jouissant d'une protection subsidiaire du droit à l'aide sociale vers le droit à l'intégration sociale.

Selon le profil du bénéficiaire, on observe néanmoins des évolutions différentes. Certains bénéficiaires ont été plus impactés que d'autres par la crise économique et financière, d'autres l'ont plus été par les modifications de la réglementation chômage, d'autres par le contexte international (réfugiés reconnus par exemple), d'autres encore par des facteurs plus diffus tout au long de la période 2005-2017. Parmi ces derniers facteurs, on peut citer la précarisation de groupes à risque (personnes peu qualifiées, travailleurs à temps partiel, familles monoparentales, allochtones,...).

## Hommes versus femmes

Au regard des soldes entrants/sortants, les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes profils d'évolution même si l'évolution globale de leur nombre montre une même tendance sur la période 2005-2017 (voir tableaux et graphiques ci-dessous).

Les hommes ont globalement des taux d'entrée et de sortie plus élevés que les femmes bénéficiaires d'un revenu d'intégration.

Année	Nombre annuel de RI - Hommes	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux de croissance annuel
2005	51.815	-	-	-
2006	53.348	37,6%	34,6%	3,0%
2007	54.826	37,8%	35,1%	2,8%
2008	57.705	40,5%	35,2%	5,3%
2009	65.450	46,7%	33,2%	13,4%
2010	68.097	37,8%	33,7%	4,0%
2011	66.930	33,8%	35,5%	-1,7%
2012	67.922	35,3%	33,9%	1,5%
2013	71.500	37,7%	32,4%	5,3%
2014	73.943	35,9%	32,5%	3,4%
2015	82.328	43,3%	32,0%	11,3%
2016	92.179	42,0%	30,1%	12,0%
2017	97.741	32,9%	26,8%	6,0%

Année	Nombre annuel de RI - Femmes	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux de croissance annuel
2005	67.040	-	-	-
2006	69.007	32,0%	29,1%	2,9%
2007	71.375	32,5%	29,0%	3,4%
2008	74.002	33,5%	29,9%	3,7%
2009	78.984	35,5%	28,7%	6,7%
2010	81.880	31,7%	28,1%	3,7%
2011	80.746	28,8%	30,2%	-1,4%
2012	80.545	29,3%	29,5%	-0,2%
2013	82.442	31,2%	28,8%	2,4%
2014	84.480	30,9%	28,4%	2,5%
2015	94.778	39,0%	26,8%	12,2%
2016	99.584	30,6%	25,5%	5,1%
2017	104.077	28,2%	23,7%	4,5%

Les taux d'entrée et de sortie des hommes sont volatils tandis que pour les femmes les seconds plus stables que les premiers.

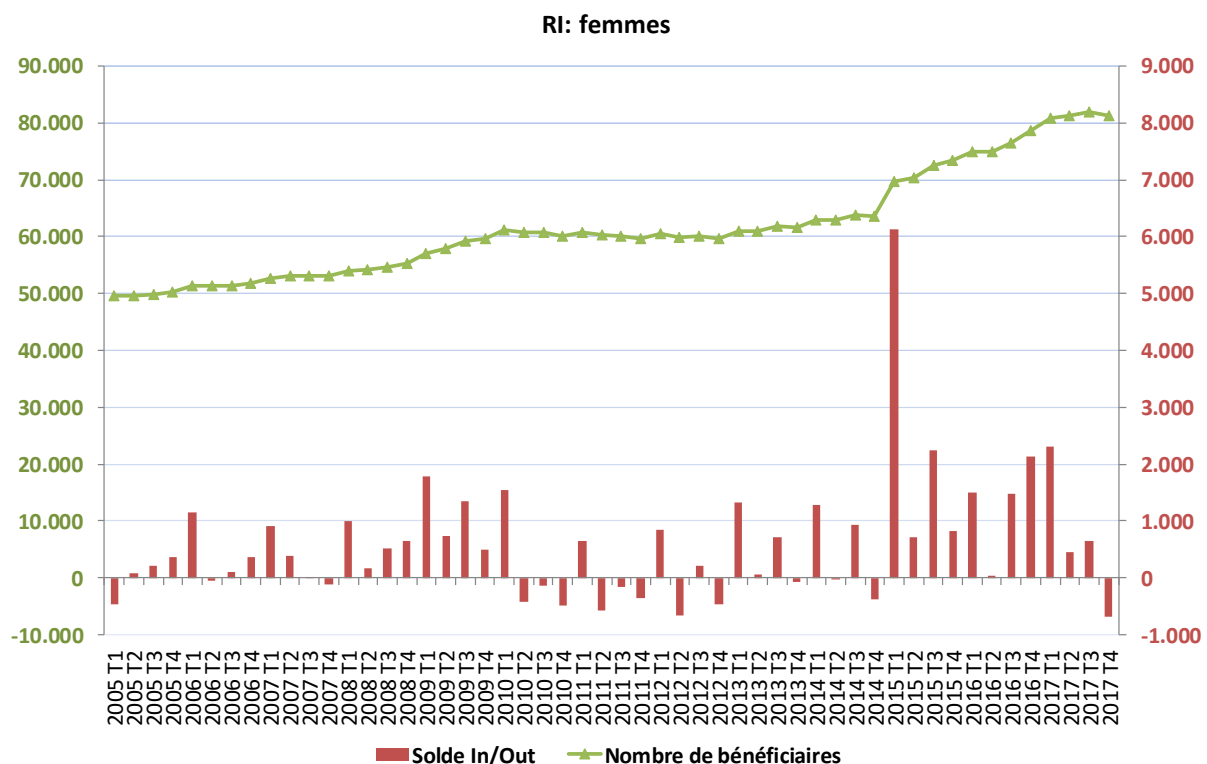
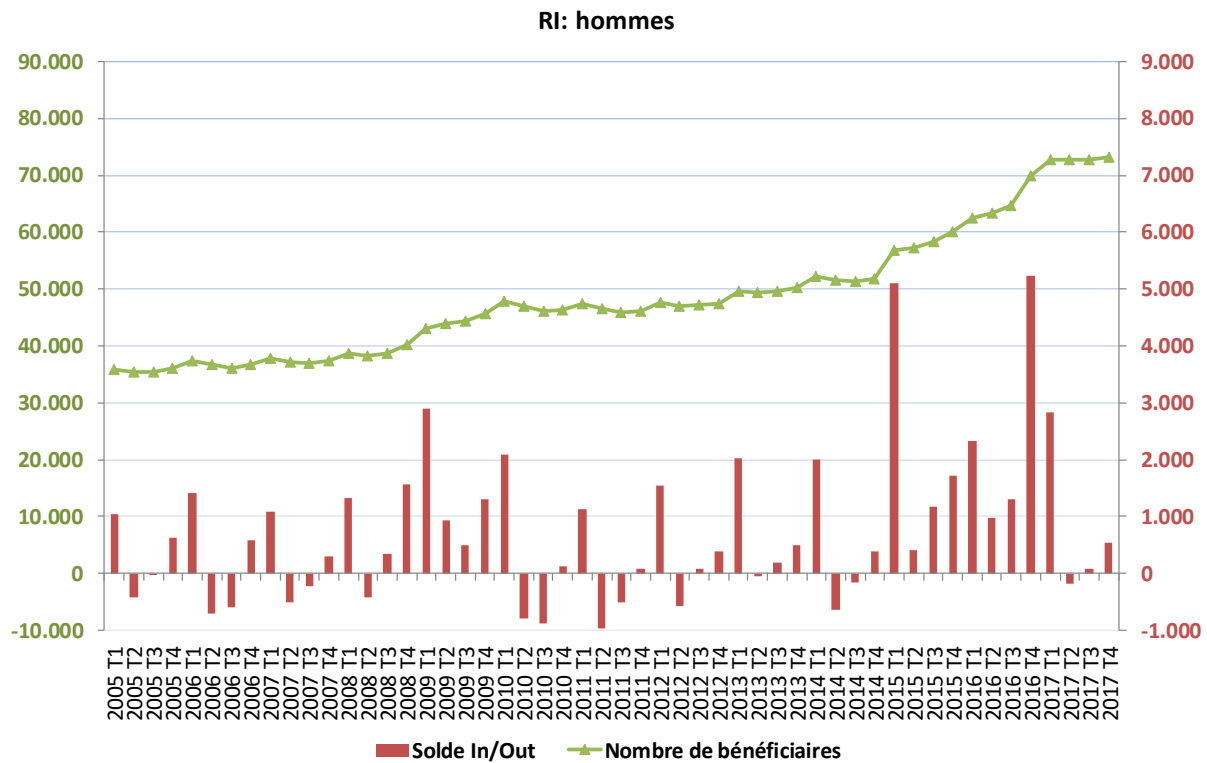
Alors que les hommes ont été un peu plus touchés par la crise économique de 2008 que les femmes – leur taux d'entrée passe de 37,8% à 46,7% de 2007 à 2009 contre 32,5% à 35,5% pour les femmes – les femmes l'ont été un peu plus



que les hommes suite à la nouvelle réglementation chômage en 2015. En effet, leur taux d'entrée est passé de 30,9% à 39% entre 2014 et 2015 tandis que celui des femmes est passé de 35,9% à 43,3%.

Au cours des deux dernières années, tant les taux d'entrée que de sortie ont chuté pour les hommes et les femmes.

**Graphiques 2-3 : évolution trimestrielle du nombre de bénéficiaires d'un RI selon le genre**



On remarque aussi qu'avant la crise économique de 2008, les hommes avaient plus souvent des soldes négatifs que les femmes. De 2008T1 à 2014T4 les soldes ont évolué de manière similaire chez les hommes et les femmes mais leurs amplitudes ont été plus élevées chez les hommes.

De 2015T2 à 2017T4, les soldes ont été principalement positifs tant pour les hommes que pour les femmes. A noter que le transfert des personnes en protection subsidiaire vers le RI s'est fait plus ressentir chez les hommes que chez les femmes. En effet, parmi les 4.769 personnes en protection subsidiaire en décembre 2016, 75% étaient des hommes.

### Réfugiés reconnus

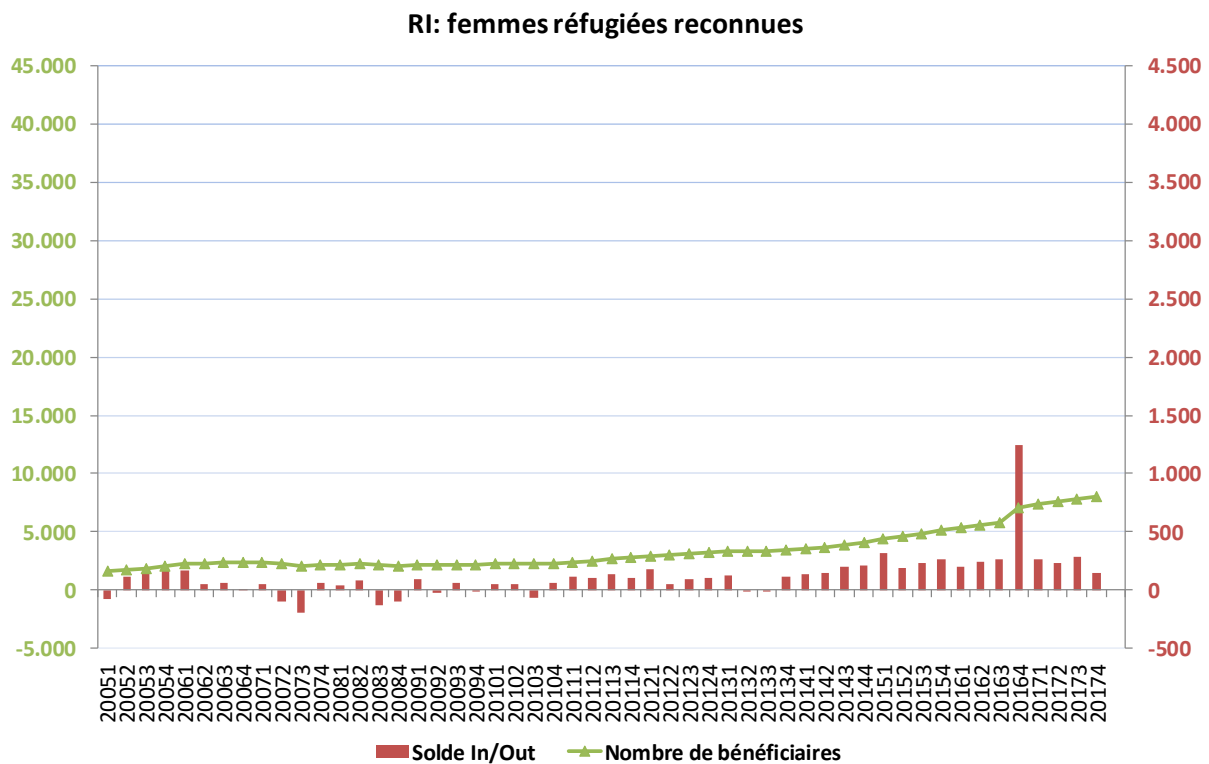
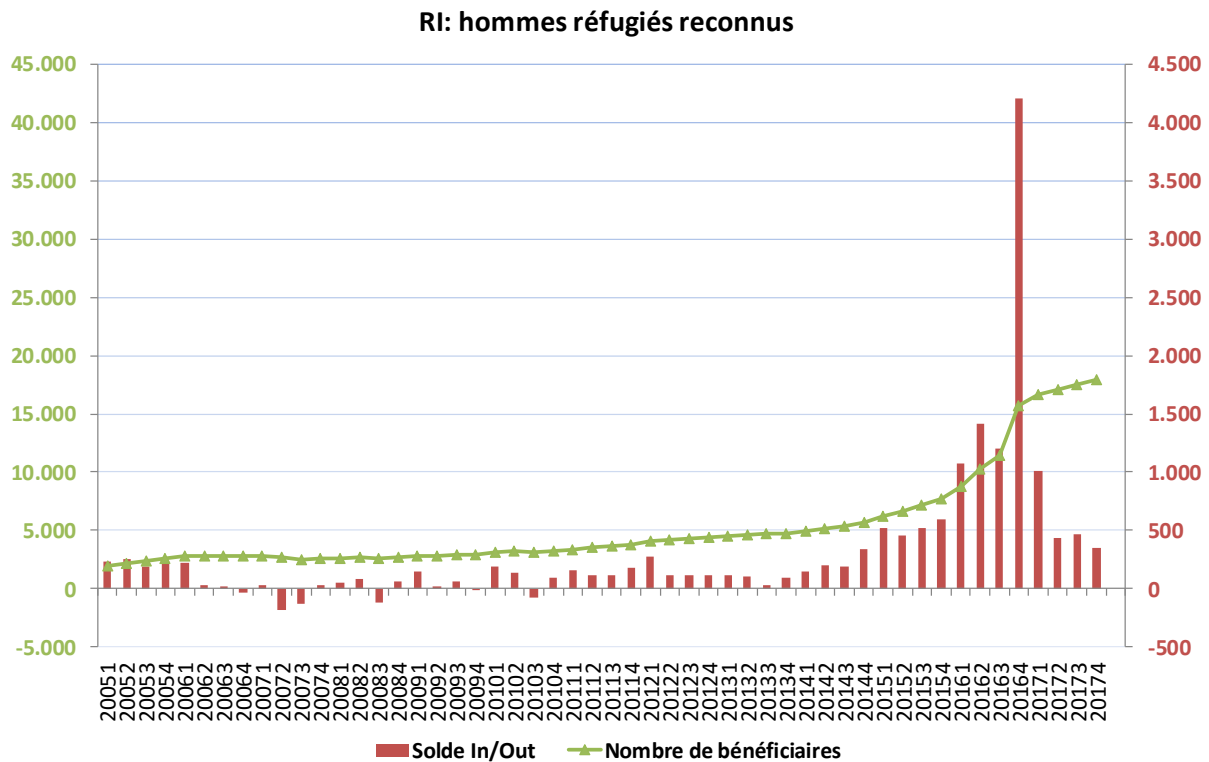
Année	Nombre annuel RI - RR	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux de croissance annuel
<b>2005</b>	5.861	-	-	-
<b>2006</b>	6.911	44,0%	26,1%	17,9%
<b>2007</b>	6.758	26,6%	28,9%	-2,2%
<b>2008</b>	6.740	32,9%	33,1%	-0,3%
<b>2009</b>	6.571	29,7%	32,2%	-2,5%
<b>2010</b>	7.016	31,8%	25,0%	6,8%
<b>2011</b>	8.067	39,9%	24,9%	15,0%
<b>2012</b>	9.394	38,0%	21,6%	16,4%
<b>2013</b>	10.358	32,9%	22,6%	10,3%
<b>2014</b>	11.596	36,9%	24,9%	12,0%
<b>2015</b>	15.007	48,9%	19,4%	29,4%
<b>2016</b>	20.837	57,1%	18,3%	38,8%
<b>2017</b>	23.641	30,1%	16,7%	13,5%

Les réfugiés reconnus ont globalement des taux d'entrée plus élevés et des taux de sortie plus bas que l'ensemble de la population des bénéficiaires du revenu d'intégration.

Les taux d'entrée élevés s'expliquent par le contexte international tandis que les taux de sortie plus bas par le fait que les réfugiés reconnus ont besoin de plus de temps pour sortir du RI notamment du fait de l'obligation d'apprendre une langue nationale avant de pouvoir bénéficier d'une formation ou d'une autre mesure d'activation.

On observe de plus fortes hausses du nombre de réfugiés reconnus masculins que féminins comme le montre les deux graphiques ci-dessous<sup>4</sup>.

**Graphiques 4-5 : évolution trimestrielle du nombre de réfugiés reconnus bénéficiaires d'un RI selon le genre**

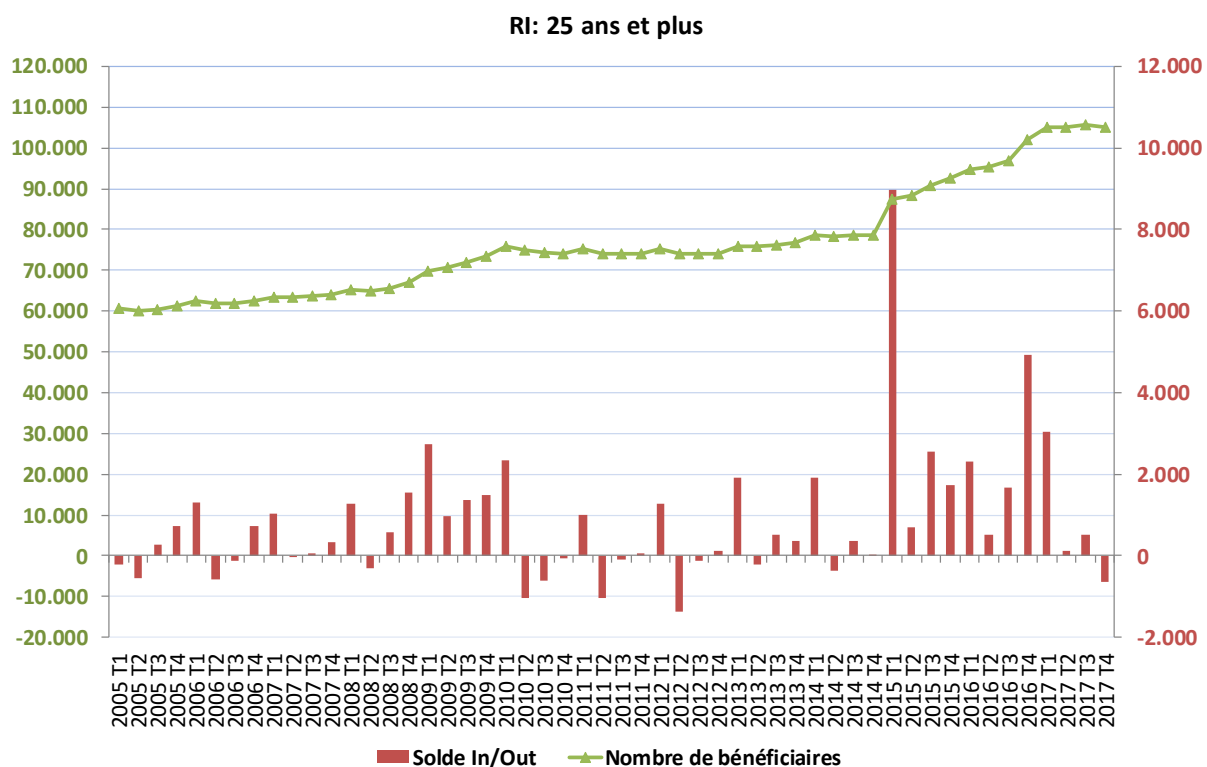
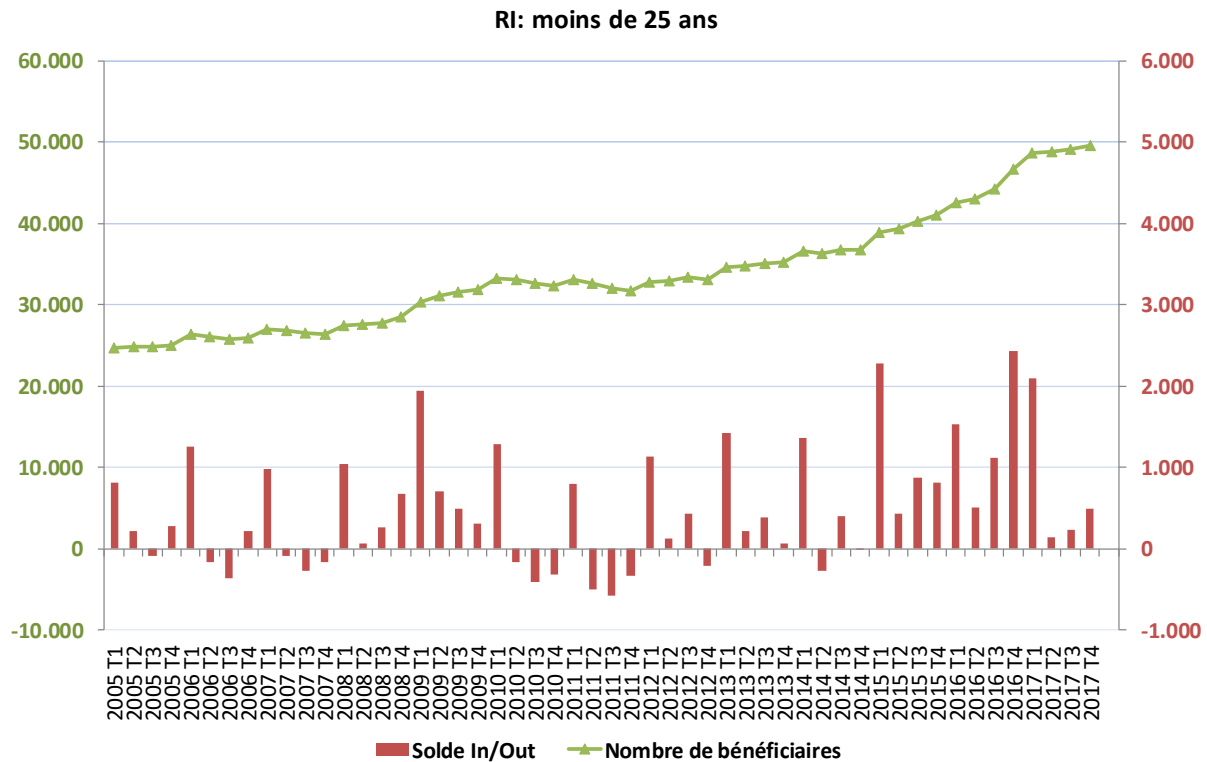


<sup>4</sup> Afin de faciliter les comparaisons, les graphiques disposent d'échelles identiques. Ceci n'est pas toujours le cas dans la suite du document.

## Jeunes bénéficiaires vs plus de 25 ans

Quel que soit leur âge, les hommes ont des soldes plus volatils et de plus grande amplitude que les femmes. Néanmoins, comme le montrent les deux graphiques ci-dessous, les profils d'évolution diffèrent selon que les bénéficiaires sont jeunes ou âgés de 25 ans et plus.

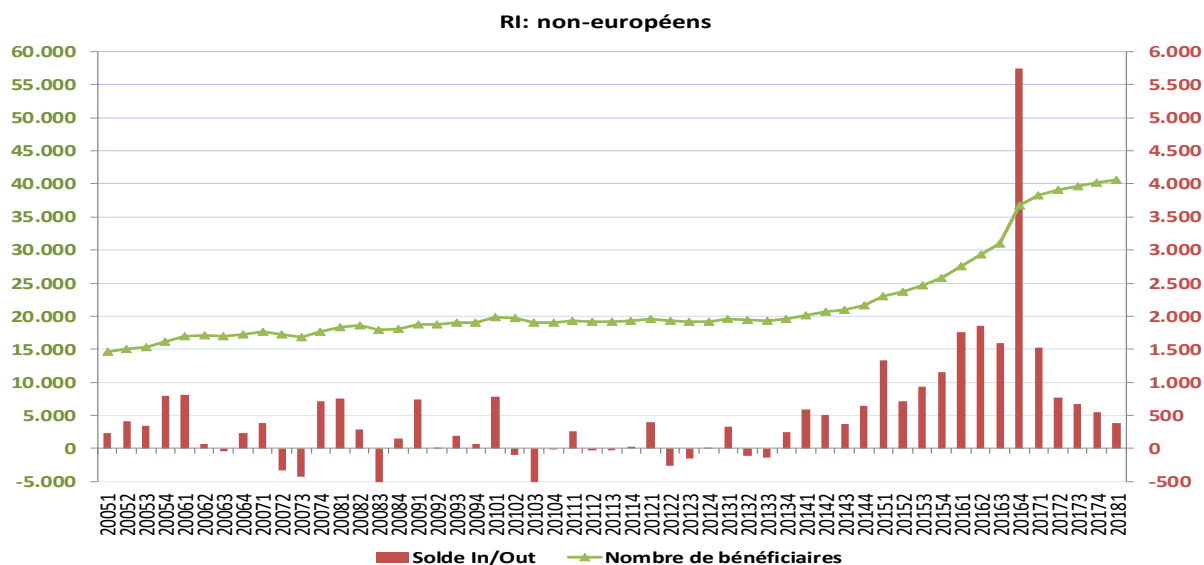
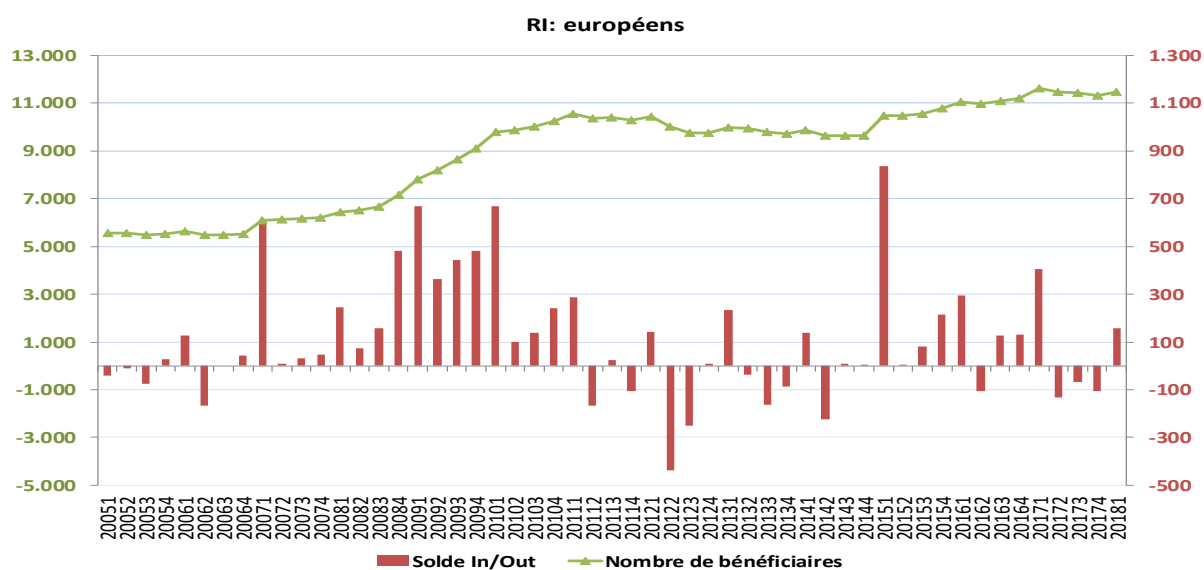
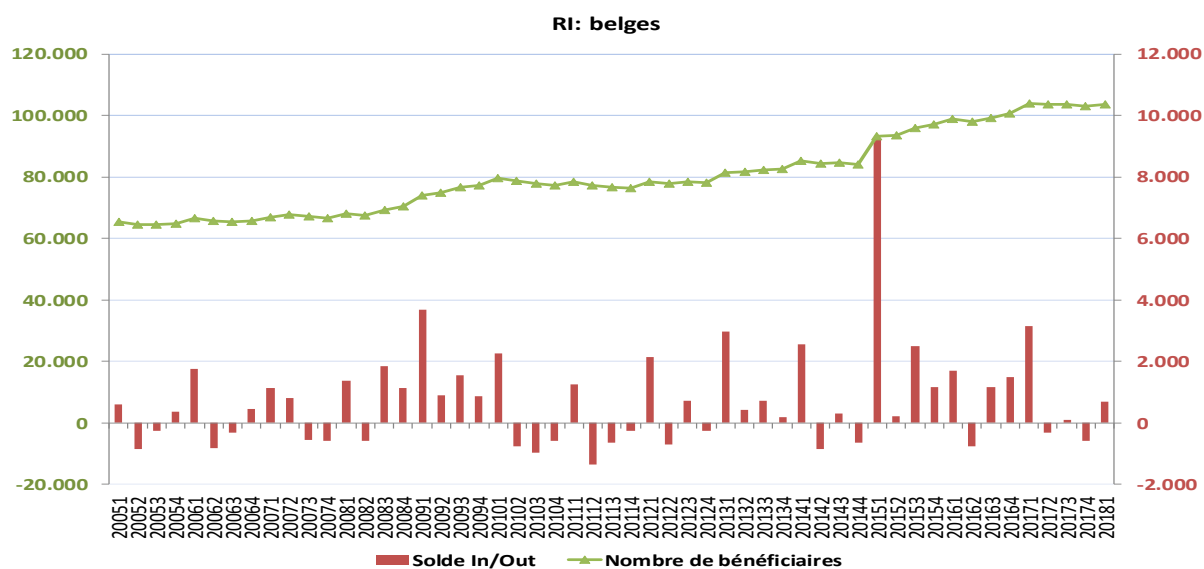
### Graphiques 6-7 : évolution trimestrielle du nombre de jeunes bénéficiaires d'un RI



## Belges et européens vs non-européens

Les profils selon les nationalités montrent également des différences.

**Graphiques 8-9 : évolution trimestrielle du nombre de bénéficiaires d'un RI selon le groupe de nationalité**



## Plus de chiffres ?

Ce focus n'aborde que quelques chiffres clés sur quelques mesures financées par le SPP IS. Vous trouverez également d'autres chiffres intéressants par région, province, arrondissement et commune, et selon l'âge, le genre, la nationalité, la catégorie ou le statut sur notre site [Internet](#). Outre de nombreux tableaux téléchargeables, vous y trouverez également nos autres publications statistiques.

## Renseignements complémentaires ?

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service « communication », au numéro suivant : 02/508.85.86 ou via notre site web : <http://www.mi-is.be/fr/contact>

## Mention de la source

SPP IS – Intégration sociale

## Colophon

**Rédaction et coordination :**

Frédéric Swaelens - Service Etudes

**Éditeur responsable :**

Alexandre Lesiw, Boulevard Roi Albert II 30, 1000 Bruxelles

Juillet 2018